

Informations concernant Montage et démontage

Version 03.01.24

Aufbau Halle 1.2	Montage de son propre stand		
	A partis du Lundi	08. avril 2024	07.30 H – 22.00h
	Vorzeitiger Aufbau kann gegen Entgelt bei der Messeleitung beantragt werden		
Agencement	Stands modulaires		
	Dès le Mardi	09. avril 2024	08.00 H – 20.00 H
Horaires d'overture:	Mercredi	10. avril 2024	10.00 H – 18.00 H
	Jeudi	11. avril 2024	10.00 H – 18.00 H
	Vendredi	12. avril 2024	10.00 H – 18.00 H
Démontage:	Vendredi	12. avril 2024	18.05 H – 22.00 H
	Samdi	13. avril 2024	07.00 H - 17.00 H

La société Securitas est chargée de la coordination et de la surveillance de la circulation. Afin d'assurer le bon déroulement du processus, nous vous prions de suivre leurs instructions.

Manutention du matériel halle 1.2

Le matériel peut être transporté dans les halles par les accès signalisés, en priorité via les portes de livraison (ascenseurs 1 & 3) et, si nécessaire (autorisation obligatoire), via la passerelle. Ceci n'est valable que pour le déchargement. Les entrées doivent ensuite être immédiatement libérées.

Dans le même esprit, la halle sera à nouveau vidée le vendredi 12 avril 2024 et le samedi 13 avril 2024. Veuillez en informer votre constructeur de stand.

En raison des travaux de construction en cours sur le site d'exposition et des zones de manutention limitées, un système de slots de livraison sera probablement mis en place à partir de la place d'exposition, du moins pour le montage, et pourra être réservé en ligne. De plus amples informations à ce sujet ainsi qu'un concept de circulation détaillé vous seront envoyés plus tard.

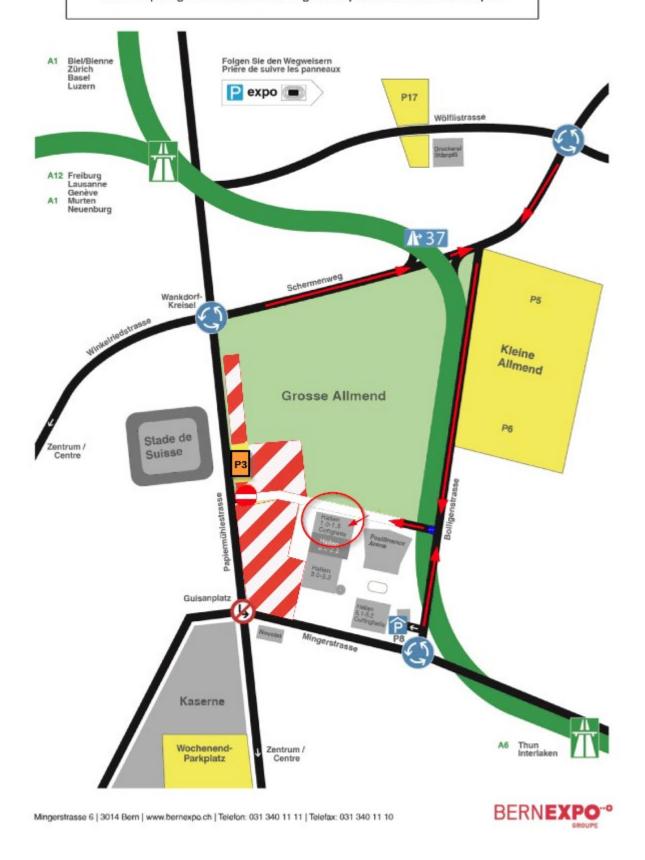
Veuillez noter que les surfaces de stand doivent être vides dans tous les cas avant le samedi 13 avril 2024 à 17h00. Pour des raisons logistiques, BERNEXPO ne peut pas accorder de prolongation du délai de débarras. Les stands modulaires doivent être vidés avant le vendredi 12 avril 2024 à 22h00.

Numéro de téléphone important :

Bureau du salon halle 1.2: 043 399 45 70

Plan du site / Livraison halle 1.2

Anfahrtsplan generell bei Anlieferung mit Depot vor den Verladerampen



A Informations générales

Billets d'entrée pour les visiteurs

Les entrées pour une journée au prix de CHF 25 peuvent être commandées à l'avance en ligne sur notre site Internet www.cultura-suisse.ch ou auprès de notre partenaire de billetterie "TICKETINO", ou encore être achetées à la caisse du jour.

Vous avez la possibilité d'offrir à vos clients des billets d'entrée gratuits à l'aide de votre code d'entreprise individuel. Ces billets ne sont pas facturés à l'exposant. En tant qu'exposant, vous bénéficiez même d'une incitation pour chaque visiteur invité. Pour plus de détails, veuillez consulter l'annexe " Achat de billets via Promocode".

Parking

Vous trouverez des informations sur les possibilités de stationnement dans le parking, y compris le formulaire de commande pour les cartes de stationnement pendant la durée du salon, dans le "Catalogue des prestations" ou sur le formulaire de commande correspondant à votre type de stand.

Les cartes de parking pré-commandées seront envoyées par la poste à une adresse postale suisse environ deux semaines avant le début du salon. Alternativement, elles peuvent être déposées au bureau du salon en cas de besoin, notamment pour les exposants étrangers (malheureusement, l'envoi à l'étranger n'est pas possible). La carte de parking est activée lors de la première entrée. Il est donc impératif d'avoir la carte de stationnement à portée de main avant d'entrer dans le parking.

Remarque importante: en raison des travaux de construction sur le terrain extérieur, les places de stationnement extérieures accessibles jusqu'à présent ne sont plus disponibles pour les véhicules qui ne peuvent pas entrer dans le parking (hauteur d'entrée max. 2.10m). Veuillez vous annoncer au préalable avec les dimensions de votre véhicule si vous avez besoin d'une possibilité de stationnement correspondante sur un parking extérieur.

WiFi

Un réseau WiFi gratuit pour les visiteurs de BERNEXPO est à disposition sur le site d'exposition. En cas de besoin, il est également possible de commander des vouchers WLAN du Business-WLAN payant via les formulaires de commande.

Séjours hôteliers

Pour les exposants de Cultura Suisse, nous avons reçu un nombre limité de chambres à des prix spéciaux dans les hôtels sur place. Cette offre est valable jusqu'au <u>1. Mars 2024.</u>

Vous trouverez le lien de réservation avec toutes les offres ici: https://bit.ly/cs24 hotel fr

Informations pour la construction du stand dans le halle 1.



Hauteur standard de l'installation de stand

Dans la halle 1.2, la hauteur des installations de stand ne doit pas dépasser 3,60 mètres à partir du sol de la halle. Sur demande écrite, la direction de la foire peut accorder des autorisations exceptionnelles pour des constructions dépassant la hauteur standard réglementaire de 3,60 mètres, dans la mesure où cela est possible du point de vue de la technique de construction.

Suspensions au plafond / Charges suspendues / Plafonnières

L'exposant n'est pas autorisé à fixer des parties de la construction du stand, des accessoires tels que des luminaires, des lampes ou des décorations à la construction du hall. Traitez les sols des halls et les murs des stands (si vous avez commandé un stand modulaire) avec soin et dans votre propre intérêt. Le matériel défectueux ainsi que les travaux de décollage des rubans adhésifs etc. seront à la charge de l'exposant. Nous vous demandons donc de respecter les consignes suivantes:

- Si vous posez un tapis, seuls les rubans d'installation Permafix 542 légèrement adhésifs peuvent être utilisés et enlevés sans laisser de traces.
- Le sol et les murs ne doivent pas être peints ou marqués avec de la peinture."
- Ne pas enfoncer les clous et vis dans les murs. Le matériel de fixation approprié (bandes d'alimentation/vis) peut être obtenu auprès du bureau du salon.
- Veuillez enlever tous les rubans adhésifs et le matériel de fixation après le salon.

Installations sanitaires

Veuillez nous contacter immédiatement si vous souhaitez planifier un raccordement d'eau. Malheureusement, il n'est pas possible d'offrir un branchement d'eau partout dans la halle 1.2.

Veuillez respecter le règlement d'exploitation de BERNEXPO, qui est remis avec les formulaires de commande techniques.

Remarque

La publicité en dehors du stand (p. ex. distribution de flyers) est payante et n'est possible qu'en accord avec la direction du salon.

event-ex ag Januar 2024